

Discours de Michel CHARTIER,

Président de la Communauté d'agglomération de Marne et Gondoire

**Cérémonie des Vœux
8 janvier 2015**

Monsieur le Sous-Préfet,

Monsieur le Député, Cher Eduardo,

Monsieur le Sénateur, Président du Conseil Général, Cher Vincent,

Monsieur le Président du Conseil Régional, représentée par Madame la Conseillère Régionale, Chère Brigitte,

Monsieur le Vice-Président du Conseil Général, Cher Gérard,

Mesdames et Messieurs les Conseillers Régionaux et Généraux,

Mesdames et Messieurs les Maires de Marne et Gondoire, Chers Pascal, Patrick, Jean-Michel, Jean-Marie, Patrick, Jean, Denis, Laurent, Frédéric, Marcel, Marc, Laurent, Roland, Sinclair, Thibaud, Christian, Jean-Paul et Chantal.

Monsieur le Directeur Général d'EPAMARNE,

Chers Collègues,

Cher Amis,

Avant tout un grand merci à Jean Paul MICHEL et à la Commune de Lagny sur Marne, en particulier à toute l'équipe de la régie de l'Espace Charles Vanel, de nous avoir si bien accueillis.

La première qualité, il me semble, d'un élu c'est d'être sincère. Alors ne nous « cachons pas derrière notre petit doigt », cette année 2015 sera une année déterminante pour l'avenir de notre intercommunalité : nouveau départ, survie, absorption, disparition. Tout ça, au moment où je vous parle, est essentiellement entre les mains du Préfet de Région, mais aussi, je continue très fort à le penser, un tout petit peu entre les nôtres.

Pour faire simple, trois événements vont se présenter devant nous :

1. L'éventualité d'une élection municipale partielle à Bussy Saint Georges, qui aura pour conséquence de rebattre les cartes de la représentativité des communes au sein du Conseil Communautaire.
2. Le deuxième élément est la mise en œuvre de la loi MAPTAM (ou pour être plus clair, la loi concernant la métropole du Grand Paris), qui en l'état et à ce jour, conduirait à « noyer » Marne et Gondoire dans une mare peu transparente, peu compréhensible, hétérogène et qui donne l'impression de vouloir régler la nécessité d'accompagner le développement du Grand Paris uniquement en « faisant du chiffre » (d'habitants bien sûr).

Cette proposition des Services de l'Etat conduirait à la disparition pure et simple de Marne et Gondoire et la mise en place d'un grand « machin », ingérable où les préoccupations politiques prendraient inévitablement le dessus.

C'est pourquoi, cela fait maintenant 8 mois que nous nous battons « bec et ongles » pour que nous soit accordée une dérogation, qui reconnaisse ainsi la cohérence de la pertinence de notre bassin de vie et du projet de territoire qui lui donne un sens et une âme.

3. Le troisième événement est plutôt une conséquence naturelle de la vie. Après 46 ans d'action publique pour être très précis, il paraît normal, surtout si le chemin est un peu parsemé « d'embuches », d'envisager de réfléchir au fait que les projets, les impulsions que nous avons ensemble mis en œuvre, puissent perdurer, indépendamment de l'homme qui se trouverait à la barre. Aussi, en toute objectivité, ce discours pourrait être une de mes dernières interventions publiques.

En intégrant ces trois éléments, j'ai senti le besoin que ce soir nous nous « posions » quelques minutes, dans ce contexte agité et, reconnaissons-le, quelque peu hypocrite.

Se poser quelques minutes pour tout simplement rappeler à ce que depuis 13 ans nous avons COLLECTIVEMENT impulsé, mis en œuvre des projets afin de donner un sens, une vie, une âme, un avenir à un territoire pertinent, et à l'échelle des préoccupations des habitants qui le composent.

Se poser, quelques minutes, afin que chacun d'entre nous continuions à nous mobiliser, et ainsi, comme ce soir, essayer sans relâche de tenter de convaincre tous les partenaires de l'action publique intervenant dans la mise en œuvre du Grand Paris.

« Je proposerai d'ailleurs aux collègues, ainsi qu'à tout le personnel de Marne et Gondoire, mais aussi aux partenaires qui le souhaitent, que nous nous mobilisions à nouveau en ce début d'année 2015 pour consolider tous les projets validés et impulser les dynamiques nécessaires pour ceux qui sont en cours. »

Bien sûr, le risque de se poser quelques minutes est l'autosatisfaction en me laissant aller, fusse-t-il de manière poétique, à énoncer une liste à la Prévert rappelant tous les projets de Marne et Gondoire, sur lesquels nous avons collectivement travaillé pendant 13 ans.

Pour éviter ce risque, nous avons anticipé, et réactualisé et réédité le document que nous avons réalisé à destination de tous les candidats potentiels aux élections municipales, et qui constitue je crois un document complet du travail accompli, un vrai bilan d'activités des 13 ans passés. Il sera à votre disposition à l'issue cette cérémonie.

Donc je me contenterai de quelques mots ou chiffres simples, une sorte de résumé, de ce document, vu au travers des préoccupations des citoyens qui vivent et font vivre ce territoire.

C'est autour de trois thèmes que je vous propose d'illustrer ce mini bilan d'activité ; trois préoccupations majeures des habitants, il me semble.

- **Se loger sur notre territoire dans de bonnes conditions, en particulier économiques, correspondant à la situation sociale de chacun ; en ayant également la possibilité de dérouler un parcours résidentiel sur ce même territoire.**

Au-delà de la construction de près de 600 logements à Chanteloup, 800 environ à Montévrain, initiés par EPAMARNE, sans oublier le développement rapide voulu par l'Etat de l'urbanisation sur Bussy Saint Georges ; c'est environ 2.000 logements que la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire (et sa société d'aménagement, la SPLA) a depuis 12 ans programmé, défini ou arrêté (et pour certains déjà construits) sur le territoire de Marne et Gondoire, aussi bien à Lagny, Thorigny, Pomponne, Dampmart, Lesches, Collégien ou Jossigny.

Bien sûr l'opération d'aménagement du Site Saint Jean à Lagny est la plus emblématique de notre volonté d'offrir la possibilité aux habitants, je pense en

particulier aux plus jeunes, de se loger, et ce dans un cadre pensé, réfléchi, intégré à la ville historique qu'est le centre historique de Lagny.

Concernant cette opération majeure : Un grand merci à Alexandre CHEMETOFF et à l'ÉPIF, mais aussi à la Mairie de Lagny d'avoir su créer les conditions pour que nous puissions avoir un accord total sur la mise en œuvre de cette opération.

De plus, je vous confirme que la mise en place d'un Pôle de Santé sur le site avance bien ; l'appel d'offre de l'EPAD est lancé, l'extension de l'IRM est en cours, et la réalisation d'une maison de Santé en est à la rédaction du cahier des charges. Un grand merci aux médecins libéraux de se mobiliser avec nous, et au soutien de l'ARS et du Conseil Général.

- Deuxième thème de préoccupation majeure des habitants : **Trouver et/ou pérenniser sur notre territoire un emploi pour soi, mais également pour ses enfants.**

Sur ce thème les chiffres parlent d'eux-mêmes :

En 2002, 325 hectares de zones étaient ouvertes.

Fin 2014, 617 hectares de zone d'activités sont opérationnelles soit près d'un doublement en 10 ans.

A cela il faudrait rajouter près de 130 hectares de zone en projet, je pense par exemple à le Rucherie à Bussy Saint Georges.

Je ne peux pas ne pas citer la réhabilitation complète de la zone d'activités de Saint Thibault-Lagny, avec son antenne du Port Autonome de Paris et son tissu industriel très important que nous nous devons d'ancrer dans le territoire et valoriser. Cela représente 130 hectares, et 3500 emplois. Ce projet d'un montant de 10 millions d'euros verra son premier coup de pioche d'ici quelques semaines.

Un grand merci au Département et à la Région pour leur soutien financier.

Enfin, je crois que la couverture numérique de notre territoire, là aussi grâce au Département, est un engagement volontaire avec, dans un premier temps, une mise aux normes tout au long de l'année 2015 pour un montant de 1,5 millions d'euros, complétée par la mise en place de la fibre optique sur tout le territoire dès 2016.

- Troisième thème : pouvoir se déplacer, en particulier à l'intérieur du territoire, pour aller au travail, au collège, faire ses courses, au centre aquatique ou se détendre au sein de nos espaces naturels pérennisés.

La cohérence d'un bassin de vie se mesure à pouvoir disposer, sur son propre territoire, d'entreprises comme nous l'avons vu voilà quelques instants, de lieux commerciaux (je pense au marché de Lagny), de sites touristiques ou de détente sans oublier les équipements publics tels que l'Hôpital de Marne la Vallée, le Centre Aquatique, le Moulin Russon et les vallées de la Brosse et de la Gondoire ainsi que le Parc Culturel de Rentilly avec son nouveau Château, et j'en oublie.

Aussi, nous avons une lourde responsabilité de mettre en place un réseau maillé performant de transport collectif, ou doux de circulations alternatives, qu'elles soient fonctionnelles ou de loisirs, et même d'innover. Nous serons les précurseurs d'un mode de déplacement adaptés à la géographie et à l'histoire de notre territoire : L'auto partage dont une première phase couvrira toutes les communes avant la fin de l'année, celà en sera un parfait exemple.

Pour ceux qui connaissent bien la vie politique à Marne et Gondoire, je ne peux pas parler de déplacement si je n'aborde pas les discussions et tensions qui existent aujourd'hui entre le SIT et la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire.

Ce soir, bien sûr, je confirme que j'ai définitivement oublié les conditions de la mise en place de la nouvelle équipe dirigeante du SIT, « du passé faisons table rase », ou « la rancœur est très mauvaise conseillère ». Par contre, je veux redire que les déplacements surtout en bus, sont une pièce MAJEURE, DETERMINANTE de la crédibilité et de la pérennité de notre projet de territoire. Nous ne pouvons pas demander une dérogation si ce sont les lobbies anglo-saxons qui influent sur nos choix stratégiques, et surtout financier d'une vraie politique de déplacement.

Mais, a contrario, j'insiste très très fort, nous avons par contre besoin d'un réseau performant, réactif, qualitatif et c'est ça le rôle important que doit avoir le SIT : un gestionnaire exemplaire.

Vous êtes peut-être étonnés ou surpris que je ne vous aie pas parlé d'environnement ou de PPEANP.

J'aurais pu, ne serait-ce que pour dire que c'est dans le cadre d'un urbanisme maîtrisé que nous avons bâti ce projet de territoire.

Mais, l'autre raison c'était une façon de pouvoir répondre avec des faits précis à ceux qui caricaturalement, voire volontairement, racontent à ceux qui veulent l'entendre que nous ne savons nous occuper que des cerfs, des petits oiseaux, des petites fleurs et des épis de blé ou de maïs.

Voilà, j'en arrive à la fin, et je rassure tout le monde que je n'oublie pas tous ces moments de convivialité qui parsèment notre calendrier.

Il me reste une seule chose, celle qui me tient le plus à cœur, celle sans qui il n'y aurait qu'un projet de territoire incohérent et un bassin de vie « patchwork » :

Remercier au plus profond de moi, avec mes tripes, mon cœur surtout, l'ensemble de tous ceux qui travaillent pour Marne et Gondoire avec cet enthousiasme, cette dynamique et cette efficacité.

Vous me manquerez.

Merci et bonne année à tous.

Michel CHARTIER

Discours de Michel CHARTIER,

Président de la Communauté d'agglomération de Marne et Gondoire

Cérémonie des Vœux
8 janvier 2015

Mots introductifs

Hier matin vers 11h une tragédie effroyable a eu lieu dans les locaux du Journal Charlie Hebdo. Deux individus lourdement armés ont assassinés 12 personnes et en ont blessés très gravement 4.

Cet attentat odieux ne peut que nous renforcer dans notre engagement dans l'action publique, engagement qui est un des fondements de la République et de la démocratie.

Comme le rappelait le Président de la République hier soir, « la Liberté sera toujours plus forte que la barbarie ». Il nous appartient à notre juste place de garantir à tout moment l'expression de cette liberté.

Après quelques instants de réflexion j'ai décidé hier après midi de maintenir cette soirée de vœux.

Considérant qu'il était important de ne pas avoir à nous soumettre aux dictats du terrorisme.

Les mesures draconiennes liées à Vigipirate ne nous ont pas permis que les élèves des classes musique, mise en œuvre par Marne et Gondoire, des Collèges Marcel Rivières de Lagny sur Marne et Anne Franck de Bussy Saint Georges puisse avoir lieu ; ce que nous comprenons parfaitement.

Aussi je vous propose de commencer par quelques notes de musique avec les professeurs du Conservatoire de Marne et Gondoire afin que nous puissions nous recueillir ensemble quelques minutes.

Une grand merci d'avoir répondu si rapidement.

Michel CHARTIER